



RÉMY COINTREAU

Paris, le 29 mai 2019

Offre d'acquisition par Rémy Cointreau
de la Maison de Cognac JR Brillet

Le groupe Rémy Cointreau annonce être en négociations exclusives avec la famille Brillet en vue de l'acquisition de la Maison de Cognac JR Brillet et d'une partie de son domaine viticole.

Depuis le début de l'histoire de la famille Brillet au XVII^{ème} siècle, la Maison JR Brillet a constitué un domaine viticole et un stock d'eaux-de-vie qui lui permet d'élaborer des produits de qualité. L'acquisition de la Maison JR Brillet représentera, pour Rémy Cointreau, l'opportunité d'intégrer dans son portefeuille des spiritueux possédant un véritable potentiel de développement et de valoriser dans la durée un stock de cognac et des vignobles de très grande qualité.

La signature des actes d'acquisition, qui reste soumise aux procédures administratives prévues par la réglementation en vigueur, devrait intervenir au cours de l'automne 2019.

Contact: *Laetitia Delaye* – 07 87 25 36 01